



Objet : Bretagne Réunie interpelle l'intersyndicale France 3 « Bretagne » sur la pétition « Pour une vraie télé publique bilingue en Bretagne »

Nantes le 25 janvier 2013

Mesdames, Messieurs,

Nous avons déjà pris position en faveur de votre pétition concernant la création d'une vraie télé publique régionale bilingue en Bretagne dont l'initiative revient à votre intersyndicale de France 3 « Bretagne ».

C'est une idée de fond que nous ne pouvons que soutenir, car il est bien évident que le sujet concerne les 5 départements bretons, et nous vous demandons de vous exprimer clairement dans ce sens.

Bretagne Réunie estime opportune, légitime, urgente, la création d'une télévision régionale bretonne (bilingue français-breton, avec aussi une présence du gallo à inaugurer), qui met non seulement en valeur la production audiovisuelle bretonne et l'usage des langues de Bretagne, mais aussi qui s'attache à diffuser en langue française des informations générales, politiques, culturelles, sportives, économiques, environnementales,...reflétant la vie de l'intégralité de la Bretagne (du pays nantais à la pointe finistérienne) pour l'ensemble des téléspectateurs des cinq départements bretons et d'ailleurs, et ceci accessible par les divers moyens habituels (TNT, satellite, câble, web). Chaque citoyen des 5 départements bretons, Loire-Atlantique comprise, a le droit d'accéder à une information bretonne commune à toute la Bretagne, qui éclaire son présent.

Le souhait de voir les 5 départements bretons concernés par cette télévision régionale est partagé tant par les collectivités locales et leurs élus que par les instances représentatives du monde culturel breton.

Pour mémoire :

-Le 21 novembre 2012, dans son courrier à Aurélie Filippetti, ministre de la culture et de la communication, Philippe Grosvalet, président du CG44, soutient la réintégration des programmes en langue bretonne à France 3 Loire-Atlantique.

-Le 14 décembre 2012, le Conseil régional de Bretagne administrative a émis un vœu en faveur d'une véritable télévision régionale dans lequel le département de la Loire-Atlantique y serait pleinement associé. Ce vœu, on ne peut plus clair, est sans précédent et montre la voie à suivre.

Et tout dernièrement :

-Le 24 janvier 2013, dans leur courrier à Aurélie Filippetti, ministre de la culture et de la communication, 24 parlementaires de Bretagne, dont 4 du 44, lui font part de leur soutien à l'émergence de chaînes publiques régionales bilingues de plein exercice.

A notre connaissance, peu de structures syndicales se sont exprimées (1), sauf erreur de notre part, sur la réunification de la Bretagne contrairement aux syndicats de Normandie, (2) lesquels ont décidé de rejoindre le *Mouvement Normand*. Ce mouvement milite, à l'instar de *Bretagne Réunie*, pour la réunification de la Normandie.

Solliciter le soutien de la population en jouant sur le sentiment d'appartenance régional pour préserver son travail et la vie privée qui en découle est recevable mais encore faut-il respecter aussi tous les bretons et avoir une attention toute particulière pour les habitants de la Loire-Atlantique qui se battent tous les jours depuis des lustres pour préserver ce qui est tout aussi noble, digne et juste : leur identité.

Par conséquent, nous invitons les syndicats à signer un vœu en faveur de la réunification de la Bretagne ou, à défaut, nous vous invitons, vous intersyndicale à amender par avenir votre texte pétitionnaire, ou par toute autre initiative allant dans ce sens. Alors que les habitants du 44 sont déjà 25% des signataires, avec cette clarification attendue pour une télé sur une Bretagne entière, nous ne manquerons pas de contribuer à la diffusion encore plus massive de ce qui devient dès lors notre pétition à tous.

La Bretagne est un projet global !

Veuillez croire, mesdames, messieurs en l'expression de nos sincères salutations.

Jean-François Le Bihan

1. Pour sensibiliser les syndicats à la manifestation du 18 juin 2011 Bretagne Réunie a sollicité dès le 30 mai 2011, par courrier postal, les syndicats CFDT, CFTC, CGC, CGT et FO, de la Bretagne administrative, les syndicats CFE CGC, FSU, UNSA, CGT FO, CGT, l'UD CFDT, du 44. Aucune réponse ne lui est parvenue. Seule la CFTC affiche très clairement sa bretonnité. Voir son site Internet <http://www.cftc44.fr/>
2. d'après la présentation en 6 points du Mouvement Normand
www.mouvement-normand.fr

L'action citoyenne, bénévole et non-partisane des membres de Bretagne Réunie (de toute la Bretagne et d'ailleurs), est principalement consacrée à la Réunification de la Bretagne.

BRETAGNE RÉUNIE

Membre de la plateforme de l'Agence des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne
BP 49032, 44090 NANTES Cedex 1 www.bretagne-reunie.org - voeux-de-reunification@bretagne-reunie.org -
06 82 67 19 46